



**MAIRIE DE CABRIES**  
Hôtel de Ville  
Place Ange Estève  
13 480 CABRIES  
Tel : 04.42.28.14.00  
Fax : 04.42.28.14.20  
Mail : maire@cabries.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Décision n° 2023/020/2251

**Objet : avenant n° 2 au marché de réhabilitation et rénovation du rez-de-chaussée et de la cave de la Mairie annexe de Calas, lot n°2 « CVC/plomberie/électricité » avec la société JP FAUCHE.**

### Le Maire de la commune de Cabriès

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-22 ;

**Vu** la délibération n° 2020/039 du 15 juillet 2020, par laquelle le conseil municipal a donné délégation au maire, notamment son 4° ;

**Vu** la décision n°2022/073/2177 du 21 juillet 2022, attribuant le marché de réhabilitation et rénovation du rez-de-chaussée et de la cave de la Mairie annexe de Calas, lot n°2 « CVC/plomberie/électricité » avec la société Électricité Industrielle JP FAUCHE pour un montant de 35 858,38 € HT ;

**Vu** la décision n°2023/010/2241 du 31 janvier 2023, autorisant le Maire à signer l'avenant n°1 avec la société JP FAUCHE pour une prolongation des délais d'exécution ;

**Considérant** la nécessité d'effectuer des travaux complémentaires imprévus d'électricité, de climatisation et de ventilation ;

**Considérant** que ces travaux complémentaires, représentent une hausse cumulée de 34,07 % du montant total du marché initial, sans incidence sur le délai global d'exécution ;

### **DECIDE** **en exécution des pouvoirs délégués susvisés,**

**ARTICLE 1 :** De signer l'avenant n°2 au marché afin d'acter les travaux supplémentaires demandés, avec la société EI JP FAUCHE représentée par Monsieur Stéphane FERET agissant en qualité de Directeur d'agence, pour un montant de 12 216,49 € HT supplémentaire, portant à 48 074,75 € HT le montant total du marché n°2024, lot n°2, après avenants.

**ARTICLE 2 :** Les autres clauses du marché non modifiées par l'avenant n°2 demeurent inchangées.

**ARTICLE 3 :** La présente décision sera notifiée aux intervenants et publiée ; ampliation en sera transmise à Monsieur le Sous-préfet d'Aix-en-Provence, représentant de l'État dans le département, et à Monsieur le comptable public, responsable de la trésorerie de Berre l'Étang.

**ARTICLE 4 :** Le Directeur Général des Services et le Directeur Général Adjoint des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à son exécution.

**ARTICLE 5 :** Le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Fait à Cabriès, le 27 mars 2023

**Le Maire**

**Amapola VENTRON**

Accusé de réception en préfecture  
013-211300199-20230327-2023\_020\_2251-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2023  
Date de réception préfecture : 27/03/2023



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS  
AVENANT N° 2<sup>1</sup>

EXE10

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

Commune de Cabriès  
Hôtel de ville  
Place Ange Estève  
13480 Cabriès

**B - Identification du titulaire du marché public**

EI JP FAUCHE  
AGENCE SERVICES PROVENCE  
5 Allée de la Rouguière  
ZAC des Feuillantines  
13011 Marseille

**C - Objet du marché public**

■ Objet du marché public:

**Réhabilitation du Rez de chaussée et de la cave de la Mairie annexe de Calas**

■ Référence du marché public : Marché 22024 Lot 2

■ Date de la notification du marché public : 25 juillet 2022

■ Durée d'exécution du marché public : 4,5 mois.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 35 858,26 €
- Montant TTC : 43 029,94 €

Z

**D - Objet de l'avenant**

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la mairie annexe de Calas, il est nécessaire de procéder à des travaux complémentaires d'électricité, de climatisation et de ventilation. Ces opérations correspondent à des tirages de câbles ou de gaines qu'il est nécessaire de réaliser avant les opérations de placage et mise en peinture, elles sont liées pour partie à des éléments nouveaux mis à jour au cours des travaux mais également aux compléments d'installations nécessaires pour la mise en place d'un guichet unique (éléments non connus lors du lancement du marché).

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non  Oui

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie

DESIGNATION	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix HT	TVA	Prix TTC
<b>PRISE RJ 45</b>						
PRISE RJ45	ENS	10	41,19	411,90	20%	494,28
GOULOTTE 16X34	ENS	8	10,22	81,78	20%	98,14
RACCORDEMENT AU COFFRET EXISTANT	ENS	1	350,69	350,69	20%	420,83
CABLE RJ 45	ML	260	5,14	1 336,91	20%	1604,29
NOYAU RJ45	U	10	13,38	133,80	20%	160,56
<b>DIVERS</b>						
POSE LUMINAIRE ETAGE Y COMPRIS MODIFICATION DECLABLAGE	U	20	61,74	1 234,79	20%	1 481,75
TRANSFO COURANT CONTINU VENTOUSE	U	1	438,19	438,19	20%	525,83
FIL SYT	U	25	2,64	65,96	20%	79,15
PAVE LED	U	7	105,03	735,20	20%	882,24
ALIM CHAUFFE EAU CUISINE 3G2,5	ENS	1	123,48	123,48	20%	148,18
DISJONCTEUR CHAUFFE AU CUISINE	U	1	92,70	92,70	20%	111,24
<b>POSTE PASSEPORT RDC</b>						
PRISE RJ 45	ENS	3	41,19	123,57	20%	148,28
GOULOTTE 16X34	ENS	10	10,22	102,22	20%	122,66
ALIM PRISEZS 3G2,5	ENS	1	226,68	226,68	20%	272,02
DISJONCTEUR PASSEPORT	U	1	92,70	92,70	20%	111,24
FIL SYT	U	25	2,64	65,96	20%	79,15
CABLE RJ 45 R+1	ML	50	5,14	257,10	20%	308,52
NOYAU RJ45	U	3	13,38	40,14	20%	48,17
<b>BUREAU</b>						
ALIM PC PLATEAU	U	12	247,50	2 969,96	20%	3563,95
INTERRUPTEUR	U	2	55,55	111,10	20%	133,32
GOULOTTE 1 COMPARTIMENT	ML	8	22,84	182,71	20%	219,25
<b>TRAVAUX COMPLEMENTAIRE CLIM ET VMC</b>						
DISJONCTEUR GROUPE EXTERIEUR R+1	U	1	301,02	301,02	20%	361,22
DISJONCTEUR UNITE INTERIEUR R+1	U	2	243,30	486,59	20%	583,91
CABLE D'ALIMENTATION GROUPE EXTERIEUR	U	1	201,84	201,84	20%	242,21
CABLE D'ALIMENTATION UNITE INTERIEUR	U	1	327,42	327,42	20%	392,90
DISJONCTEUR D'ALIMENTATION VMC SOUS SOL	U	1	243,30	243,30	20%	291,96
CABLE D'ALIMENTATION VMC SOUS SOL	U	1	139,92	139,92	20%	167,90
<b>TRAVAUX COMPLEMENTAIRE POUR LA COUPURE AVEC ALARME</b>						
MODIFICATION DE L'ARMOIRE ELECTRIQUE AVEC INSTALLATION DE CONTACTEUR ET TelerupTEUR	ENS	1	536,09	536,09	20%	643,31
COMPLEMENT CABLAGE ET BOITE DE DERIVATION	ENS	1	802,79	802,79	20%	963,35
<b>TOTAL</b>				<b>12216,49</b>	<b>20%</b>	<b>14659,79</b>

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 12 216,49 €
- Montant TTC : 14 659,79 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 34,07%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 48 074,75 €
- Montant TTC : 57 689,70 €

■ Incidence de délai de l'avenant :

L'avenant a une incidence sur la durée du marché public ou de l'accord cadre :

Non

Oui

### E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
FERET Stéphane Directeur d'Agence	MARSEILLE le 23/03/2023	Stephane Feret <small>Signature numérique de Stephane Feret Date : 2023.03.23 17:52:43 +01'00'</small>

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

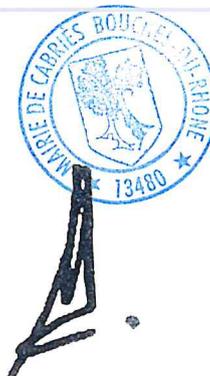
**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

Pour l'Etat et ses établissements :

A : Cabriès, le 27-03-2023 -

Signature

Mme Le Maire  
Amapola VENTRON



## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

---

Accusé de réception en préfecture  
013-211300199-20230327-2023\_020\_2251-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2023  
Date de réception préfecture : 27/03/2023